
Maîtrise en gestion de projet (avec mémoire) (Drummondville)

2

Directeur(trice): Darli Rodrigues Vieira
CPCS - Gestion de projet
819 376-5011, poste 3107

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

1**5****3**

Grade: Maître ès sciences (M.Sc)

Crédits: 45

Présentation

Ce programme est offert uniquement au campus de Drummondville.

Le programme est offert conjointement par l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec en Outaouais, l'Université du Québec à Rimouski et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

En bref

La maîtrise réseau en Gestion de projet apporte la réponse adéquate aux besoins de formation avancée des intervenants impliqués dans la conception et gestion de projets.

Incertitude et complexité accrues; cycles de vie de plus en plus courts; fréquentes coexistences d'évolution et d'innovation de rupture; plus grande nécessité d'une collaboration à différents niveaux; processus de plus en plus normalisés et soumis à une plus grande traçabilité; augmentation et flexibilité du portefeuille de produits, de services et de clients; consolidation croissante de la culture du « lean » et de l'agile; et enfin, un élargissement du partage de risque rend plus défiante la survie des entreprises.

Cela signifie que pour permettre la réussite des projets, l'approche des problèmes doit être de plus en plus alignée avec ces changements dans l'environnement d'affaires. La gestion de projet moderne exige la conception et la mise en place d'une combinaison de stratégies, de méthodologies et d'outils pour garantir les livraisons selon les nouveaux besoins des clients.

Objectifs du programme

La maîtrise en gestion de projet, profil avec mémoire, vise à former des chercheurs qui ont les compétences pour réaliser l'analyse rigoureuse de problématiques complexes et d'élaborer des solutions spécifiques à leur secteur d'expertise. Ayant développé des habiletés à la recherche, ils pourront entreprendre, le cas échéant, des études de troisième cycle.

Atouts UQTR

Ce programme d'études est offert et géré conjointement par l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec en Outaouais, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'Université du Québec à Rimouski. Les crédits acquis dans ce programme peuvent être transférés de telle sorte que dans le cas d'une mutation d'une région à une autre, l'étudiant peut poursuivre son programme sans pénalité (cf. règles et transfert permanent d'étudiants).

Conditions d'admission

Études au Québec

Base universitaire

Détenir un baccalauréat ou l'équivalent obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou son équivalent.

Le candidat titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne de 2,8 à 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) verra son dossier étudié par le comité de programme. Des cours d'appoint pourraient être exigés.

Base expérience

Les candidats ne détenant pas de baccalauréat, mais possédant une accréditation professionnelle pertinente, les connaissances requises, une formation appropriée ou une expérience pertinente d'au moins sept ans en gestion de projet ou disposant d'au moins 10 ans d'expérience de gestion verront leur dossier étudié par le comité de programme. Des cours d'appoint pourraient être exigés.

Posséder une connaissance adéquate de la langue dans laquelle le programme est offert conformément à la politique linguistique applicable.

Posséder une compréhension suffisante de l'anglais.

Expérience pratique jugée pertinente

Cette condition signifie que le candidat est d'abord un gestionnaire en exercice directement impliqué dans l'élaboration ou la réalisation de un ou plusieurs projets ou programmes qu'ils soient de nature physique, sociale, publique, parapublique, informatique, gouvernementale, etc.

Pourra aussi être considérée comme expérience pertinente, toute activité professionnelle qui se situe dans les domaines étroitement liés à celui de la gestion de projet.

Études hors Québec

Base études hors Québec

Etre titulaire d'un grade de premier cycle universitaire (baccalauréat nord-américain, licence, ou selon le système LMD, un diplôme de master 1) ou l'équivalent obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 12/20 ou son équivalent.

Le candidat dont la moyenne est supérieure à 11/20 et inférieure à 12/20 (ou l'équivalent) verra son dossier étudié par le comité de programme. Des cours d'appoint pourraient être exigés.

Base expérience

Les candidats ne détenant pas de baccalauréat, mais possédant une accréditation professionnelle pertinente, les connaissances requises, une formation appropriée ou une expérience pertinente d'au moins sept ans en gestion de projet ou disposant d'au moins 10 ans d'expérience de gestion verront leur dossier étudié par le comité de programme. Des cours d'appoint pourraient être exigés.

Posséder une connaissance adéquate de la langue dans laquelle le programme est offert conformément à la politique linguistique applicable.

Posséder une compréhension suffisante de l'anglais.

Expérience pratique jugée pertinente

Cette condition signifie que le candidat est d'abord un gestionnaire en exercice directement impliqué dans l'élaboration ou la réalisation de un ou plusieurs projets ou programmes qu'ils soient de nature physique, sociale, publique, parapublique, informatique, gouvernementale, etc.

Pourra aussi être considérée comme expérience pertinente, toute activité professionnelle qui se situe dans les domaines étroitement liés à celui de la gestion de projet.

Structure du programme et liste des cours

A moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (9 crédits)

MGP7501 Méthodologies quantitatives de la recherche en gestion de projet

MGP7502 Méthodologies qualitatives de la recherche en gestion de projet

MGP7503 Ecoles de pensée en gestion de projet

Cours optionnels (12 crédits)

L'étudiant doit suivre tous les cours d'un même bloc (1 ou 2 ou 3) (12 crédits) :Bloc 1

MGP7112 Conception de projet

MGP7121 Planification et contrôle opérationnels de projet

MGP7131 Standardisation et gestion de projet

MGP7133 Management d'un projet

Bloc 2

MGP7130 Management des équipes de projet et de programme

MGP7201 Gestion des enjeux et des risques en management de projet complexe et de programme

MGP7202 Management stratégique de projet et de programme

MGP7203 Séminaire d'intégration projet complexe et programme

Bloc 3

MGP7301 Organisation et pilotage de portefeuille de projet

MGP7302 Leadership d'organisation gérée en mode projet

MGP7303 Gouvernance et alignement stratégique de portefeuille de projets

MGP7304 Séminaire d'intégration d'un portefeuille de projets

Cours complémentaires (3 crédits)

Avec l'autorisation de son responsable de programme, l'étudiant choisit un cours parmi tous les cours en gestion de projet du réseau ou un cours en finance, en management ou dans tout domaine jugé pertinent.

Crédits de recherche (21 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 21 crédits.

Travail de recherche

Mémoire (21 crédits)

Le mémoire constitue un travail de recherche sur un problème ou une facette particulière de la gestion de projet. Il devra contribuer à de nouveaux développements dans le domaine de la gestion de projet et, le cas échéant, amener des solutions pratiques et des retombées concrètes. Le mémoire témoigne des aptitudes de l'étudiant à la recherche et à la résolution de problèmes par une approche analytique : il démontre que l'étudiant a approfondi ses connaissances dans un domaine pertinent de la gestion de projet, qu'il sait définir une problématique et une question de recherche et qu'il maîtrise les étapes du processus de recherche.

Autres renseignements

Équivalences et reconnaissance des acquis

Reconnaissance d'acquis et exemptions

Note : les candidats disposant d'une accréditation professionnelle pertinente et d'une expérience professionnelle importante pourraient se voir exemptés d'une partie des cours du niveau 1, 2 ou 3. Le processus de reconnaissance des acquis est fixé par le comité de programme selon les modalités de chacun des établissements.

Le cours Séminaire d'intégration 1, 2 ou 3, selon le niveau d'exemption, ne peut être visé par une exemption ou une reconnaissance des acquis.

Le candidat ayant complété un programme court de deuxième cycle en gestion de projet avec une moyenne cumulative étale ou

supérieure à 3,0 sur 4,3, ou le candidat ayant complété un DESS en gestion de projet avec une moyenne étale ou supérieure à 2,7 sur 4,3, se voit reconnaître, selon le cheminement choisi, une partie ou tous les cours réussis dans le cadre de ces programmes. Pour bénéficier de la reconnaissance d'acquis, chacun des cours doit avoir été réussi avec une note égale ou supérieure à B-.